

Dossier d'inscription

Université du Temps Libre 2023- 2024

Métropole Aix-Marseille-Provence

Centre de congrès Agora – Z.I Les Paluds – 13400 Aubagne

NOM PRÉNOM

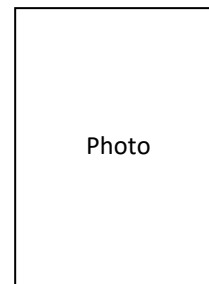
Né(e) le/...../..... à Sexe F M

Adresse

CP Ville

Tél. fixe Tél. portable

Email @ (EN MAJUSCULE)



En remplissant cette fiche, vous acceptez que les informations que vous fournissez soient saisies dans le fichier informatique de l'UTL aux seules fins de l'organisation du service. Vous pouvez en prendre connaissance ou demander leur modification par simple demande auprès du secrétariat. (Déclaration CNIL n°1581618).

J'accepte de recevoir les informations de l'UTL par courriel. Je peux me désabonner à tout moment de la liste de diffusion en informant l'Université du Temps Libre.

Je m'engage à respecter les règles de fonctionnement de l'UTL.

J'atteste être titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civile.

J'ai pris connaissance que **l'adhésion à l'UTL est personnelle et définitive**, et ne peut faire l'objet d'un remboursement. Il sera toutefois possible de modifier une seule activité avant le 20 octobre 2023.

J'ai pris connaissance **concernant les enseignements**, l'UTL se réserve le droit d'annuler une activité par manque de participants. Par ailleurs, dans le cas d'une situation exceptionnelle engendrant des mesures relatives à la sécurité et à la santé, l'UTL se réserve le droit de dispenser ses cours à distance. Les adhérents sont informés de la nécessité de disposer d'une connexion internet et d'outils technologiques adaptés.

Date et signature de l'adhérent(e)

Le/...../.....

Comment avez-vous connu l'Université du Temps Libre ?

- Adhérents UTL
- Famille, amis
- Internet, réseaux sociaux
- Presse
- Manifestations publiques
- Autres, précisez

- Vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'UTL
- Vous étiez inscrit(e) en 2022-2023
- Vous n'étiez pas inscrit(e) en 2022-2023 mais les années précédentes

INFOS PRATIQUES

Pour les adhérents inscrits en 2022-2023, les dossiers de réinscription sont à déposer à l'UTL ou à renvoyer par voie postale **du mercredi 6 au vendredi 8 septembre 2023** de 9h à 12h et de 14h à 17h au Centre de congrès Agora.

Pour les nouveaux adhérents, le dossier complet est à renvoyer par courrier ou à déposer à l'UTL **du mercredi 20 au vendredi 22 septembre 2023** de 9h à 12h et de 14h à 17h au Centre de congrès Agora.

Ⓛ L'adhésion à l'UTL est personnelle et définitive, et ne peut faire l'objet d'un remboursement.

A noter : il ne vous sera possible de modifier qu'une seule activité avant le 20 octobre 2023.

Ⓛ Concernant les enseignements, l'UTL se réserve le droit d'annuler une activité par manque de participants. Par ailleurs, dans le cas d'une situation exceptionnelle engendrant des mesures relatives à la sécurité et à la santé, l'UTL se réserve le droit de dispenser ses cours à distance. Les adhérents sont informés de la nécessité de disposer d'une connexion internet et d'outils technologiques adaptés.

Cotisation donnant droit à **1 ou 2 activités au choix** et l'accès aux conférences.

Vous pouvez également participer aux **Sorties** organisées par l'UTL à la découverte du patrimoine culturel et environnemental de notre Région, sous réserve des places disponibles.

Règlement pour le forfait choisi : 1 chèque à l'ordre de l'Université du Temps Libre

ACTIVITÉS (exemple : Anglais)	Niveau / Groupe	Tarif
Activité 1 -		Forfait 1 activité <input type="checkbox"/> 107 € Métropole AMP <input type="checkbox"/> 128 € Hors Métropole
Activité 2 -		Forfait 2 activités <input type="checkbox"/> 214 € Métropole AMP <input type="checkbox"/> 256 € Hors Métropole

Tarif : **47 € PAR ACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE** (à rajouter au forfait 2 activités)
1 chèque par activité supplémentaire

1 -	
2 -	
3 -	
4 -	
5 -	
6 -	

CHOIX PAR DÉFAUT (si plus de places disponibles)

1 -	
2 -	